

## Frais généraux et d'organisation :

Loyer de salles . . . . .	\$ 200.00
Musiciens . . . . .	40.00
Délégations . . . . .	18.65
Comité de Saint-Hyacinthe : frais de perception . . . . .	20.00
Frais divers d'organisation . . . . .	29.76
Impressions . . . . .	723.65
Papeterie . . . . .	63.05
Location de meubles . . . . .	10.00
Dactylographie . . . . .	40.00
Frais de poste . . . . .	633.32
Téléphones et télégrammes . . . . .	6.10
Vérification . . . . .	30.00

*Salaires :*

M. Armand Saint-Maurice . \$537.50

*Rémunérations :*

MM. H. Fortier . . . . . 82.50  
 J. Durand . . . . . 62.50  
 O. Tremblay . . . . . 15.00  
 W. Desrosiers . . . . . 15.00  
 H. Soly . . . . . 12.40

\$724.90 \$2,539.43 \$53,341.30

(signé) EMILE GIRARD, *trésorier-général.*

Nous avons examiné et vérifié le livre de caisse et les autres documents à nous remis par le trésorier de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, M. Emile Girard et certifions que l'état ci-haut est conforme à ce livre et aux autres documents fournis.

Tous les déboursés sont justifiés par des chèques et des pièces de caisse.

(signé) L. A. HURTUBISE, }  
 VICTOR PELLETIER, } *vérificateurs.*

Montréal, ce 25 janvier 1917.